

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0053835

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05468

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEHNA NI Nacira

Date de naissance : 24/10/11/1954

Adresse : 174363  
174363  
m² 4 casablanca

Tél. : 06 47 96 93 53

Total des frais engagés : 801, 50 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 25/08/2023

Nom et prénom du malade : SEHNA NI NEHAOUH

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Dr. NASSIR NEHAOUH

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 05/08/2023

Signature de l'adhérent(e) : my

Autorisation CNDP N° : A-A-215 /2019



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/08/2023	ct + ecy		250,00	DR. ABDASS INCHEM
				TEL : 05 27 719299
				EMAIL : abdassinchemcas@gmail.com
				www.abdassinchem.com

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
pharmacie BOUCHAMA r'Image BOUCHAMA 5, Laisissement SFA2 N° 6 Tit Melil - Casablanca Tél. 05 22 02 17 07	25/08/23	581,80

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Anass INCHAOUH**  
CARDIOLOGUE



- Diplômé en échocardiographie de l'Université BORDEAUX Segalen
- Diplômé en cardiologie pédiatrique et congénitale de l'Université PARIS Descartes
- Diplômé en ultrasonographie vasculaire de l'Université SORBONNE
- Ancien médecin interne du CHU Ibn Rochd, Casablanca
- Ancien médecin à l'Hôpital Pitié-Salpêtrière
- Ancien médecin assistant des hôpitaux de Liège - Belgique

**الدكتور أنس إنشاؤه**  
اختصاصي أمراض القلب والشرايين

- دبلوم فحص القلب بالصدى من جامعة نوردو - فرنسا
- دبلوم أمراض القلب للأطفال والرضع من جامعة ديكارت بباريس - فرنسا
- دبلوم للمعجات الفوق الصوتية الوعائية من جامعة السوربون بباريس - فرنسا
- طبيب داخلي سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد
- طبيب سابق بالمستشفى الجامعي سالتربرير بباريس - فرنسا
- طبيب سابق بالمستشفى الجامعي بلباو - بلجيكا

## وصفة طبية

### ORDONNANCE

25/08/2023

CASABLANCA, LE ----- الدار البيضاء، بتاريخ -----

Mme sehnani naima

LOT : 22192  
PER : 05/2025  
PPV : 102,00 DH

biprol 5  
1cp/j pendant 3 mois

(27,70) CARDIOASPIRINE 100MG COMPRIMÉ BOÎTE DE 30  
1cp/j à midi pendant 3 mois



Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétysalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétysalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 09026 118001 090280

CIVASTINE 20 MG COMPRIMÉ PELLICULÉ BOÎTE DE 28  
1cp/j le soir pendant 3 mois

Pharmacie BOUCHAMA  
Dr Imane BOUCHAMA  
Lot 5, Lotissement SFA2, N° 6  
7it Mellil - Casablanca  
Tél. : 05 22 02 17 07

(102,00) AULCER 20 MG GÉLULE BOÎTE DE 28  
1cp/j pendant 3 mois



(131,90) CANAFLUCAN 150 MG GÉLULE BOÎTE DE 7  
pendant 3 mois

co-irvel 300/12.5  
1cp/j pendant 3 mois

(96,00) GLUCOPHAGE 1000 MG COMPRIMÉ PELLICULÉ BOÎTE DE 30  
1cpx2/j pendant 3 mois

T = 581.10

319, 1<sup>er</sup> étage, bd. Lalla Asmaa, Sidi Moumen, Casablanca  
Tél. : 0522 71 97 82 | Email : a.inchaouh@gmail.com

Dr. Anass INCHAOUH  
CARDIOLOGUE  
319, 1<sup>er</sup> étage, bd. Lalla Asmaa,  
Sidi Moumen, Casablanca  
Tél. : 0522 71 97 82 / 0670559597  
Email : a.inchaouh@gmail.com

LOT 230007  
EXP 02/2026  
PPV 28.00DH

LOT 230390  
EXP 03/2026  
PPV 28.00DH

LOT 230005  
EXP 04/2026  
PPV 28.00DH

LOT : 3253  
PER : 09 - 25  
P.P.V : 131 DH 90

LOT : 5347  
PER : 12 - 25  
P.P.V : 131 DH 90

LOT : 1884  
PER : 07-25  
P.P.V : 131 DH 90

# Dr INCHAOUH Anass ECG report

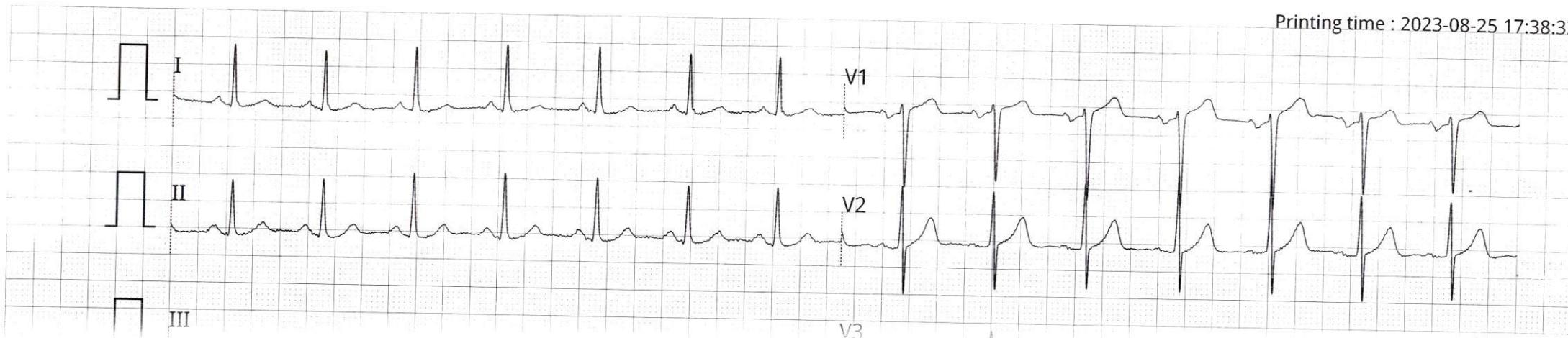
ID : 20230825173818  
Name :  
Gender : \*  
Age :  
Dept :  
Bed No :

HR : 91 bpm  
PR : 144 ms  
QRS : 76 ms  
QT/QTC : 334/388 ms  
P/QRS/T : 50/33/63 °  
RV5/SV1 : 0.673/1.440 mv  
RV5+SV1 : 2.113 mv

Interpretations :  
Normal ECG  
Sinus rhythm  
--- Interpretation made without knowing patient's gender/age ---

Confirm and sign:

Printing time : 2023-08-25 17:38:33



bVR